
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 7 (1979)

DOI: 10.11588/fr.1979.0.49352

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

du récit chronologique qu'Eckardt lui-même a adopté pour l'exposé des faits, exposé qu'il établit d'après les sources narratives classiques, essentiellement Grégoire de Tours, Frédégaire et le *Liber historiae Francorum*.

Quelques uns de ces textes ont fait aussi l'objet de l'étude d'Elisabeth Magnou-Nortier³ sur la foi et la fidélité, étude qui touche de très près au sujet d'Eckardt mais qui en diffère par l'optique générale et par la méthode. U. Eckardt scrute très minutieusement les sources narratives et montre la complexité des relations entre les rois et leurs sujets. Ces relations sont fonction de la puissance réelle des rois ou des prétendants. E. Magnou-Nortier s'appuie davantage sur les textes à proprement parler juridiques, formules ou lois. Elle insiste beaucoup sur le lien personnel et la subordination totale qu'entraîne le serment de fidélité, subordination qui semble très atténuée dans la réalité politique telle qu'Eckardt la présente. Signalons une autre différence entre les deux ouvrages: E. Magnou-Nortier a adopté la forme d'un essai où fourmillent les vues personnelles alors qu'U. Eckardt, se conformant à la tradition des thèses de doctorat, discute des opinions diverses émises sur le sujet depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à R. Schneider, *Königswahl und Königserhebung im Frühmittelalter* (1972).

Reinhold KAISER, Bonn

Rosamund (PIERCE) MCKITTERICK, *The Frankish Church and the Carolingian Reforms, 789–895*, Londres (Royal Historical Society) 1977, in-8°, XXI–236 p., 2 cartes (Studies in History, 2).

Cette étude constitue la version améliorée d'une thèse de doctorat présentée à Cambridge en 1975. L'auteur pose en hypothèse que l'époque carolingienne a vu se mettre en place en Occident la première société chrétienne vraiment digne de ce nom et que ce résultat fut atteint grâce à un effort délibéré et concerté de réforme religieuse; celle-ci s'est déployée de la fin du VIII^e à la fin du IX^e s., dans le cadre du mouvement plus général de la Renaissance carolingienne. Plusieurs types de documents illustrent à des degrés divers ce grand projet de christianisation en profondeur de la société franque; l'auteur en a retenu cinq, auxquels elle consacre un chapitre chacun: les capitulaires et décrets conciliaires, les statuts épiscopaux, le genre homilétique, la liturgie de la messe et les florilèges ascétiques. Des considérations sur l'usage pastoral des langues vernaculaires sont regroupées dans un sixième et dernier chapitre.

Au premier rang figure la législation royale et ecclésiastique; dès l'*Admonitio generalis* de 789 se trouve affirmé le rôle-clé de la loi comme principe d'organisation de la religion et partant, d'une société franque foncièrement chrétienne. Le souverain franc assumait dans un premier temps l'initiative du mouvement de réforme, mais un changement de caractère de la documentation à partir du milieu du IX^e s. révèle que le leadership passa aux mains des évêques. Un tel

³ Elisabeth MAGNOU-NORTIER, *Foi et fidélité. Recherches sur l'évolution des liens personnels chez les Francs du VII^e au IX^e siècle*, Toulouse 1976, cf. *FRANCIA* 5, 1978, p. 884–886.

effort général pour s'équiper en textes législatifs ne pouvait à lui seul rendre effective la réforme souhaitée: la formulation en termes applicables dans la vie quotidienne à l'échelon local fut l'œuvre des évêques. L'abondante moisson de statuts épiscopaux (environ trois douzaines de textes conservés) traduit le souci de former un clergé séculier compétent pour encadrer efficacement les laïcs. Ici encore, un déplacement d'accent signale le remplacement progressif d'une visée pastorale par des préoccupations plus administratives dans les zones de plus vieille chrétienté.

Pour le simple fidèle, la réforme se manifesta sous deux visages majeurs: le ministère de la prédication et la liturgie de la messe. Dans le premier cas, il s'agissait non seulement d'informer les fidèles sur le credo fondamental, mais aussi d'influencer les comportements sociaux; dans le second, la messe symbolisait l'unité idéologique et la cohésion sociale. Qu'ils soient destinés à la parole publique ou à la méditation privée, les homéliaires carolingiens s'alimentaient principalement aux œuvres de Césaire d'Arles et de Grégoire le Grand; les seconds paraissent un fruit relativement tardif de la Renaissance carolingienne. Le rôle du prêtre médiateur se trouvait encore renforcé par la mise en scène et la langue de la liturgie de la messe; malgré une séparation plus nette entre l'officiant et l'assistance, il semble bien que les responsables ecclésiastiques ont cherché à utiliser la liturgie comme un instrument direct de formation chrétienne.

Avec les florilèges ascétiques, nous passons à une seconde étape du processus de conversion: après l'évangélisation, la christianisation. Une dizaine de témoins nous sont parvenus, la plupart du temps œuvres de circonstance, dédiées tantôt à des clercs, tantôt à des laïcs. Ils constituent un genre littéraire en soi, apparenté au genre pénitentiel, mais orienté cette fois plus vers les vertus à perfectionner que vers les vices à déraciner.

Tous les textes examinés jusqu'ici sont en latin; mais cela ne doit pas amener à conclure que le vaste mouvement de réforme s'est déroulé dans une langue inaccessible à la majorité des fidèles. Au contraire, l'utilisation des langues vernaculaires dans la vie religieuse a pu en être stimulée, bien qu'il faille distinguer sur ce point entre les domaines roman et germanique, car les problèmes de communication étaient beaucoup plus aigus dans la partie orientale de l'Empire. A partir d'une impulsion initiale venue d'en haut, la réforme reçut une application finalement très décentralisée, laissant une large place aux initiatives individuelles; bien au delà d'un simple changement de religion, elle conduisit à l'établissement d'un «way of life» chrétien qui marque encore la civilisation occidentale, en contraste avec l'échec politique apparent des Carolingiens.

Comme l'A. l'indique elle-même, les délais de l'édition n'ont pas permis de prendre en compte des travaux tout récents, dont quelques-uns sont mentionnés en préface; en l'absence d'une bibliographie, ajoutons pour mémoire les articles de P. Brommer sur Théodulfe d'Orléans (*Zs. der Sav.-St. für Rechtsgeschichte, Kan. Abt.*, 1974 et 1975) puis sur Raoul de Bourges (dans tome 5 de la présente revue, 1977), ainsi que la thèse malheureusement inédite de J. Chélini sur la vie religieuse à l'époque carolingienne (Nanterre 1975). Ces inconvénients sont en partie compensés par la grande familiarité de l'A. avec les manuscrits eux-mêmes.

mes, notamment les fonds de Munich, ainsi que le révèle clairement l'index des manuscrits.

La prédilection de l'A. pour les sources à caractère normatif, surtout dans la première moitié de son étude, l'exposait à envisager la réforme sous un angle plus théorique que pratique; c'est justice de dire qu'elle était consciente de ce péril et qu'elle y a systématiquement réagi. Sur le point crucial de savoir dans quelle mesure les efforts des réformateurs ont visé et réellement atteint la foule des laïcs, l'A. adopte des positions qui nous paraissent parfois un peu optimistes, principalement à propos des *florilegia*, qui auraient véhiculé dès le IX^e s. un idéal de perfection proprement laïque. L'éventail des sources mises en œuvre aurait pu être quelque peu élargi avec profit: les récits de miracles, par exemple, recèlent certainement des éléments didactiques qui visent à influencer les comportements du peuple chrétien. Une ouverture du côté de l'abondante littérature hagiographique aurait sans doute permis de faire un meilleur sort au monachisme comme agent réformateur. Le découpage du plan de l'exposé selon les types de sources présente l'avantage de permettre une critique serrée et une réinsertion attentive dans le contexte de production, de diffusion et de réception des messages réformateurs; il comporte l'inconvénient de nuire quelque peu à une appréciation synthétique du problème de la réforme, malgré la présence de conclusions récapitulatives et de transitions soignées.

Pour ce qui est du découpage chronologique de l'étude, il ne nous a pas entièrement convaincu. Admettons que le concile de Tribur (895) consacra le triomphe de la loi écrite comme pierre de touche de la construction d'une société chrétienne; mais fallait-il commencer par l'*Admonitio generalis* (789) ou par le *Concilium germanicum* (743)? L'A., qui n'ignore rien des efforts de redressement effectués depuis les règnes de Carloman et Pépin le Bref, ne discute pas vraiment cette alternative. Sans forcer abusivement le contraste entre l'époque mérovingienne et l'époque carolingienne, ne pouvons-nous considérer que le véritable virage s'est pris du temps de s. Boniface, à une échelle modeste peut-être, mais adaptée aux circonstances et indispensable pour la compréhension de la suite des événements? Un tel point de départ aurait encore apporté de l'eau au moulin de l'A., toujours attentive à bien marquer les différences entre les Francies occidentale et orientale.

Dans sa présentation matérielle, le livre laisse fortement à désirer: emploi erratique des capitales, références bibliographiques défigurées (une étude de W. A. Eckhardt est citée à trois reprises, de trois manières différentes, dont aucune n'est exacte) . . . L'imprimeur a failli lamentablement à sa tâche en utilisant un caractère dépourvu de toute accentuation; il était évidemment impossible d'y suppléer entièrement à la main. Quant à l'index général, on a peine à croire qu'il soit l'œuvre de l'A.: ordre alphabétique approximatif, mots vedettes arbitraires, relevés régulièrement incomplets et parfois massivement lacunaires . . . Mais cela n'enlève pas sa valeur à une étude bien informée et clairement écrite, qui a le mérite d'attirer notre attention sur cet aspect particulier de la collaboration de l'Eglise et de l'Etat au IX^e s. que fut la recherche d'une cohésion socio-religieuse par une réforme à multiples facettes.

Joseph-Claude POULIN, Québec